



Plan-masse et de situation. D'après le plan cadastral, 1840, section G, parcelles 388, 390 à 398, éch. 1 : 1 000.

IVR52_20034901069A4

Auteur de l'illustration : I. Frager

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Ville d'Angers
communication libre, reproduction soumise à autorisation